



Parcours usagers : Je suis rentré en France en 2025, comment déclarer mes revenus ?

Déclarez en ligne ! C'est simple et vous disposez d'un délai supplémentaire par rapport à la déclaration papier.

**Je déclare mes
revenus en ligne**



Si votre résidence principale est équipée d'un accès à internet et que vous êtes en mesure de le faire, [c'est obligatoire.](#)

Cette déclaration en ligne présente de **nombreux avantages** :

- certaines données sont déjà pré-remplies : situation du foyer fiscal au regard des données antérieures connues, salaires déclarés par l'employeur.... ;
- des aides à la saisie sont mises en place. Ainsi quand vous déclarez par exemple vos salaires soumis à retenue à la source sur la 2041-E, les déductions se font automatiquement et le report sur la déclaration principale en case 8 TA est automatisé ;
- après signature de votre déclaration, un courriel de confirmation du dépôt vous est immédiatement adressé ;
- sauf dans de très rares cas complexes, vous connaissez immédiatement le montant de votre impôt que vous pouvez contrôler à partir du résumé disponible des éléments déclarés ;
- Vous pouvez contrôler et corriger votre relevé d'identité bancaire ;
- vous pouvez corriger votre déclaration même après signature.

Le service de déclaration en ligne est disponible 24h/24 et 7jours/7.

Etape 2 : Renseignements personnels



A l'étape 2 de votre parcours déclaratif, vous devez indiquer votre déménagement en 2025 en cochant la rubrique « J'ai déménagé en 2025 » même si vous avez informé l'administration de votre changement d'adresse par votre messagerie sécurisée.

CHANGEMENT D'ADRESSE :

J'ai déménagé en 2025

J'ai déménagé en 2026 (ou je souhaite modifier mon adresse d'envoi)

Sélectionnez la (les) proposition(s) correspondant à votre situation

En 2025, vous avez déménagé en France

Si vous avez déménagé vers la France pendant l'année 2025, et si vous avez perçu des revenus de source française avant votre départ, vous devez souscrire la déclaration 2042NR.

Département : 02 - AISNE
Commune : AMIFONTAINE
Saisir un mot de la rue, cliquer sur Valider puis sélectionner la rue : RUE
Rue, lieu-dit ou hameau :
Numéro : Bis, Ter...
Complément d'adresse pour la distribution du courrier :

Informations complémentaires relatives à votre logement

Habitez-vous dans un appartement ?
 Oui Non

Veillez signaler l'étage et le nombre de pièces.

Date de retour en France (en cas de déménagement en 2025) : 01/05 / 2025

À ce domicile, vous êtes : Propriétaire Locataire Colocataire Hébergé à titre gratuit

Nom du propriétaire :

* : champ obligatoire

Suppression de l'adresse ci-dessus

- Indiquez que vous avez déménagé en France et complétez votre nouvelle adresse en France ainsi que les informations relatives à votre nouvelle habitation

Vous devez impérativement indiquer votre date de retour en France

Remarque : Puis complétez sur les deux pages suivantes les informations personnelles demandées

Etape 3 : Revenus et charges

Accueil Consulter l'aide

Sélection des rubriques de la déclaration principale

Sélection des annexes

Déclaration de revenus

Annexe n°2042 NR

Étape 1 Étapes préalables

Étape 2 Renseignements personnels

Étape 3 Revenus et charges

Étape 4 Résumé et signature

Étape 5 Fin de déclaration

Précédent

Suivant

Déclaration principale - revenus 2025

Vous commencez par la saisie de vos revenus sur la déclaration principale n° 2042 (période de la date de votre retour au 31/12/2025)

Exemple : Monsieur DUPONT vient habiter et travailler en France à compter du 01 mai 2025. Il déclarera ses salaires perçus (30 000 euros) du 01 mai 2025 au 31 décembre 2025 dans la rubrique 1AJ de la déclaration d'impôt sur le revenu n°2042 ainsi que le montant de la retenue à la source du prélèvement à la source (PAS) (2 000 euros).

VOS REVENUS

TRAITEMENTS, SALAIRES

Notice

Traitements et salaires connus 1AJ 30000

Retenue à la source 2000

Revenus des salariés des particuliers employeurs 1AA

Retenue à la source

Abattement forfaitaire Assistants maternels/familiaux, journalistes 1GA

Heures supplémentaires et jours RTT exonérés 1GH

Pourboires exonérés 1PB

Prime de partage de la valeur exonérée 1AD

En cas de majoration du seuil d'exonération 1AV

Revenus des associés et gérants article 62 du CGI 1GB

Droits d'auteur, fonctionnaires chercheurs 1GF

Autres revenus imposables Chômage, préretraite 1AP

Retenue à la source 0

Salaires perçus par les non-résidents et salaires de source étrangère avec crédit d'impôt égal à l'impôt français 1AF

Autres salaires imposables de source étrangère 1AG

1AK

Souhaitez-vous opter pour les frais réels ? Option frais réels

Salariés ayant travaillé en Suisse dans les cantons de Berne, Soleure, Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Vaud, Valais, Neuchâtel et Jura et détenteurs de l'attestation n° 2041 AS/ASK

Saisissez le salaire brut total versé par votre employeur suisse (en francs suisses). 8TJ (francs suisses)

Attention ! Remplissez cette rubrique afin que la déclaration n° 2041-ASK vous soit automatiquement envoyée en fin d'année. Merci d'envoyer votre certificat de salaire (Lohnausweis) à votre service des impôts des particuliers au moyen de la messagerie sécurisée de votre compte fiscal.

Veillez également et obligatoirement compléter la déclaration annexe n° 2047.

- Les salaires et la retenue à la source du PAS peuvent déjà avoir été pré-remplis par l'administration. Toutefois si ce n'est pas le cas, en cliquant sur le petit stylo, il est possible d'ajouter et de compléter le montant des salaires perçus et la retenue à la source du PAS prélevée par l'employeur.

TRAITEMENTS, SALAIRES

Notice

Traitements et salaires connus 1AJ 30000

Retenue à la source 2000

- Si des montants pré-remplis apparaissent dans la rubrique 1AF (ou 1AL pour les pensions) de la déclaration principale, vous devez mettre à blanc les données. Vos salaires (ou pensions) perçus avant votre retour en France seront à indiquer sur l'annexe 2042 NR.

Etape 3 : Revenus et charges

Après avoir cliqué sur **Suivant**, le montant de retenue à la source du PAS prélevée par votre employeur ou votre caisse de retraite s'affichera en rubrique 8HV pour la partie de l'année où vous êtes résident fiscal de France.

Étape 1 Étapes préalables

Étape 2 Renseignements personnels

Étape 3 Revenus et charges

Étape 4 Résumé et signature

Étape 5 Fin de déclaration

Déclaration principale - revenus 2025

Précédent Suivant

PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE

Notice

Prélèvement à la source

Prélèvement à la source déjà payé :

- retenue à la source sur les salaires et pensions 8HV 2000

- acomptes d'impôt sur le revenu 8HW

- acomptes de prélèvements sociaux 8HX

Remboursement de trop-prélevé déjà obtenu

- impôt sur le revenu 8HY

- prélèvements sociaux 8HZ

Précédent Suivant

❓ **Exemple** : l'employeur de Monsieur DUPONT a prélevé 2 000 euros de retenue à la source du prélèvement à la source pour les 30 000 € de salaires versés sur la période du 01 mai 2025 au 31 décembre 2025. Cette somme est donc reportée en case 8HV.

- Vous pouvez ensuite compléter la déclaration n°2042 NR pour les revenus perçus en tant que non-résident fiscal de France, c'est-à-dire avant votre retour en France

- Cliquez en haut à gauche sur :

► Annexe n°2042 NR

Accueil Consulter l'aide

Sélection des rubriques de la déclaration principale

Sélection des annexes

Déclaration de revenus

Annexe n°2042 NR

Étape 1 Étapes préalables

Étape 2 Renseignements personnels

Étape 3 Revenus et charges

Étape 4 Résumé et signature

Étape 5 Fin de déclaration

Déclaration principale - revenus 2025

Précédent Suivant

Etape 3 : Revenus et charges

Consulter l'aide

Étape 1
Étapes préalables

Étape 2
Renseignements personnels

Étape 3
Revenus et charges

Étape 4
Résumé et signature

Étape 5
Fin de déclaration

Déclaration annexe N° 2042 NR - revenus 2025

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

DÉCLARATION DES REVENUS 2025

Départ à l'étranger ou retour en France

Vous devez remplir la déclaration n°2042 NR si vous vous trouvez dans l'une des situations suivantes :

- vous avez quitté la France au cours de l'année 2025 et vous avez perçu, après votre départ, des revenus de source française ;
- vous avez transféré votre domicile en France au cours de l'année 2025 et vous avez perçu, avant votre retour, des revenus de source française.

Les revenus perçus avant votre départ à l'étranger ou après votre retour en France doivent être déclarés sur la déclaration principale.

Suivant

Déclaration annexe N° 2042 NR - revenus 2025

Cochez les cases correspondant à tous les types de revenus et de charges que vous devez déclarer : Notice

Revenus

- Traitements, salaires ; pensions, retraites, rentes ; rentes viagères à titre onéreux
- Gains d'actionariat salarié
- Plus-values et gains
- Revenus fonciers
- Revenus agricoles
- Revenus industriels et commerciaux professionnels y compris locations meublées professionnelles
- Revenus industriels et commerciaux non professionnels Autres que les locations meublées non professionnelles
- Revenus des locations meublées non professionnelles
- Revenus non commerciaux professionnels
- Revenus non commerciaux non professionnels

Charges

- Charges à déduire
- Réductions et crédit d'impôt

Divers

- Retenue à la source sur les revenus des non-résidents, reprises de réductions ou de crédits d'impôt

Précédent Suivant

❑ L'« Annexe 2042 NR » apparaît en page principale, cliquez sur **Suivant**.

❑ Cochez ensuite le type de revenus perçus avant votre retour en France
Exemple : traitements, salaires

☑ Si les revenus perçus en tant que non-résident ont fait l'objet de la retenue à la source des non-résidents, **cochez cette case**.

Etape 3 : Revenus et charges

Déclaration annexe N° 2042 NR - revenus 2025

SITUATION DE FAMILLE

Votre situation de famille : célibataire

Combien de personnes à charge et/ou rattachées avez-vous ? (4 au maximum)

[Précédent](#) [Suivant](#)

En cliquant sur **Suivant** dans l'annexe 2042 NR, vous devrez renseigner le nombre de personnes à charge.

^ L'étape suivante vous permet de compléter vos revenus de source française imposables en France perçus **avant votre retour** en France

Déclaration annexe N° 2042 NR - revenus 2025

TRAITEMENTS, SALAIRES [Notice](#)

Salaires perçus par les non-résidents 1AF

Autres salaires 1AJ

Revenus d'heures supplémentaires exonérés 1GH

Frais réels [Détail](#) 1AK

Autres salaires imposables de source étrangère 1AG

PENSIONS, RETRAITES, RENTES LORSQUE LE DÉBITEUR EST ÉTABLI OU A SON DOMICILE EN FRANCE

Pensions, retraites et rentes 1AL

Pensions de retraite en capital taxables à 7,5 % 1AT

Pensions en capital des nouveaux plans d'épargne retraite 1AI

Pensions alimentaires perçues 1AO

RENTES VIAGÈRES À TITRE ONÉREUX LORSQUE LE DÉBITEUR EST ÉTABLI OU A SON DOMICILE EN FRANCE

	Moins de 50 ans	De 50 ans à 59 ans	De 60 ans à 69 ans	À partir de 70 ans
Total perçu par le foyer par âge d'entrée en jouissance	1AR <input type="text"/>	1BR <input type="text"/>	1CR <input type="text"/>	1DR <input type="text"/>

Suite de l'exemple : du 01 janvier 2025 au 30 avril 2025, Monsieur DUPONT, non-résident, avait perçu 20 000 euros de salaires de source française imposables en France. Ces salaires sont à déclarer dans la rubrique 1AF.

Salaires perçus par les non-résidents 1AF

Etape 3 : Revenus et charges

Après avoir cliqué sur “Suivant”, vous pourrez alors compléter le montant de la retenue à la source des non-résidents si vos revenus y ont été soumis.

Déclaration annexe N° 2042 NR - revenus 2025

DIVERS Notice

Retenue à la source sur les revenus des non-résidents *Report de l'annexe n° 2041E* 8TA 1500

Reprise de réductions ou de crédits d'impôt 8TF

[Précédent](#) [Suivant](#)

- La case 8TA sera à compléter du montant de retenue à la source des non-résidents qui aura été prélevée par votre employeur ou votre caisse de retraite.

Suite de l'exemple : Monsieur Dupont indiquera dans la case 8TA le montant de 1500 euros de retenue à la source des non-résidents prélevés par son employeur pour les revenus perçus avant son retour en France.

Cliquez ensuite sur “Suivant” pour détailler le montant porté en case 8TA.

Accueil Consulter l'aide

Sélection des rubriques de la déclaration principale

Sélection des annexes

Déclaration de revenus

Annexe n°2042 NR

Étape 1 Étapes préalables

Étape 2 Renseignements personnels

Étape 3 Revenus et charges

Étape 4 Résumé et signature

Étape 5 Fin de déclaration

Déclaration annexe N° 2042 NR - revenus 2025

INFORMATIONS

Pour chaque déclarant et chaque employeur ou caisse de retraite :

- les noms et prénoms du déclarant concerné,
- le nom et l'adresse de votre employeur, de votre caisse de retraite,
- préciser lorsque ces revenus ont été versés à des artistes et sportifs,
- la nature des revenus soumis à la retenue à la source (exemples : salaires, pensions, autres),
- la durée d'activité ou la période concernée (nombre de mois, semaines, jours),
- le montant des revenus imposables,
- la retenue à la source des non-résidents prélevée par chaque employeur/caisse de retraite

[Précédent](#) [Suivant](#)

- Afin d'avoir le détail de la retenue à la source des non-résidents nécessaire pour le calcul de votre impôt, vous devez préciser dans le cadre "INFORMATIONS" pour chaque déclarant et chaque employeur ou caisse de retraite :

- les noms et prénoms du déclarant concerné,
- le nom et l'adresse de votre employeur, de votre caisse de retraite,
- préciser lorsque ces revenus ont été versés à des artistes et sportifs,
- la nature des revenus soumis à la retenue à la source (exemples : salaires, pensions, autres),
- la durée d'activité ou la période concernée (nombre de mois, semaines, jours),
- le montant des revenus imposables,
- la retenue à la source des non-résidents prélevée par chaque employeur/caisse de retraite

La somme de ces retenues doit correspondre au montant de la case 8TA.

Vous ne devez pas compléter la déclaration annexe 2041-E.

Etape 4 : Résumé et signature

En cliquant sur suivant, vous arrivez à l'étape 4 de votre déclaration.

Étape 1
Étapes
préalables

Étape 2
Renseignements
personnels

Étape 3
Revenus
et charges

Étape 4
Résumé et
signature

Étape 5
Fin de
déclaration

Votre foyer

Adresse au 1^{er} janvier 2026

Personnes à charge : 0

Résumé de votre déclaration

Compte tenu du caractère particulier de certains des éléments télédéclarés, le calcul de votre impôt sur le revenu ne peut pas être affiché immédiatement. Néanmoins, tous les éléments télédéclarés ont bien été pris en compte. Le montant de votre impôt sur le revenu vous sera communiqué avec votre Avis d'impôt.

Votre déclaration en ligne n'est pas terminée. Vous devez la signer en cliquant sur le bouton en bas de cette page.

Déclaration de revenus

Traitements, salaires

1 AJ	Salaires - Déclarant 1	30000
------	------------------------	-------

Prélèvement à la source

8 HV	RAS sur salaires et pensions - déclarant 1	2000
------	--	------

Relevé d'Identité Bancaire (France ou pays de la zone SEPA)

La saisie du relevé d'identité bancaire est obligatoire

Nom et Prénom du ou des titulaire(s) du compte [Modifier](#)

IBAN - Identifiant international de compte

BIC - Identifiant international de l'établissement

J'accepte que ces coordonnées bancaires soient utilisées pour le paiement de mon impôt sur le revenu dans le cadre du prélèvement à la source. [En savoir plus](#)

Déclaration annexe déposée

Déclaration des revenus en cas de départ à l'étranger ou de retour en France (N° 2042 NR)

Adresse électronique ?

Vous êtes sur le point de terminer votre déclaration...

[... j'ai encore des corrections à apporter](#) [... j'ai terminé](#)

[Corriger ma déclaration](#) [Signer ma déclaration](#)

✔ Lorsque vous remplissez une annexe 2042 NR, vous ne pouvez pas avoir accès au montant de votre impôt ni au détail du calcul de celui-ci. Vos déclarations vont nécessiter un calcul de votre impôt par les services compétents.

Vous aurez connaissance du montant de votre impôt, à la réception de votre avis d'imposition.

Vous êtes invité à signer votre déclaration



Documentation utile :



Abonnez vous aux comptes de la direction des impôts des non-résidents sur les réseaux sociaux pour recevoir automatiquement nos conseils pratiques et toute l'actualité fiscale des non-résidents

